



COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

Du 25 février 2024

PRESENTS : José BELDA, Philippe SCHAAL, Isabelle RAYMOND, Noël MESTRE, Christelle REVIRON, Franck SABATIER, Sylvette VOISSIERE

ABSENTES EXCUSES : Cécile MERROUCHE donne pouvoir à Christelle REVIRON, Christine MERCIER donne pouvoir à Philippe SCHAAL

ABSENTS: Franck PAPARIC, Pierre Henri MESTRE

SECRETAIRE DE SEANCE : Philippe SCHAAL

1° Délibération pour le montant des subventions aux associations

- Chav'Anim : 480 €
- Anciens combattants : 200 €
- Société de chasse : 200 €
- Comice Agricole : 100 €

Le Conseil donne son accord à l'unanimité

2° Positionnement des panneaux d'entrée et de sortie du village route des Martres d'Artiere

Le Conseil Départemental propose de déplacer le panneau signalant l'entrée du village pour le mettre en face de celui signalant la sortie (à hauteur du chemin de la Bade).

Un arrêté municipal permanent sera pris afin de modifier les limites de l'agglomération.

Le Conseil donne son accord à l'unanimité.

3° Délibération concernant l'Adhésion à l'ADIT (Agence Départementale d'Ingénierie Territoriale)

Cette agence propose une offre de service aux communes dans les domaines suivants : voirie, eau, assainissement, environnement ...

En vue d'un projet concernant l'enfouissement des réseaux au niveau de l'ancien lotissement (place des Erables et place des Acacias), des études pour la voirie seront nécessaires. L'aide de l'agence sera importante afin de les réaliser.

L'adhésion représente une dépense annuelle de 4€ par habitant.

Le Conseil donne un avis favorable pour une adhésion au 1^{er} janvier 2025.

4° Compte rendu des Syndicats et Commissions :

- SIAREC : Débat d'orientation budgétaire et évolution du périmètre de ce syndicat.
- SBL : Débat d'orientation budgétaire.
- Commission Habitat RLV : Convention avec la Fondation du Patrimoine, validations de projets de logement sociaux.
- Conseil Communautaire RLV : budget 2024.

5° Situation RH de l'employé communal :

M. Maxime VALDANT, employé communal stagiaire qui remplacé M. Michel CHALUS ne fait plus partie des effectifs de la commune en raison d'un abandon de poste.

Des solutions alternatives sont recherchées pour palier à cette absence.

La séance est levée à 20h.

Prochaine réunion du Conseil le 04 avril 2024 2024 à 20H00